

Réforme éducative et religion

Justification des recherches

Des questions empiriques pour aboutir à des études de cas sur le terrain

- Pourquoi ces processus de réforme ont-ils été entrepris à ce moment précis de l'histoire ?
- Comment les réformes se sont-elles effectuées ?
- Quels résultats découlent ou sont susceptibles de découler de ces réformes ?

Au cœur des questions soulevées ci-dessus apparaîtra un ensemble plus large de questions théoriques

- Quelles sont les conséquences d'une capacité accrue à mobiliser les gens pour mener une action collective sur une base « morale » dans un contexte libéralisé ?
- Compte tenu du rôle central que jouent les organismes religieux dans la définition d'un « ordre moral » et l'institutionnalisation de la capacité à atteindre celui-ci, quel impact la religion aura-t-elle sur la répartition du pouvoir et sur le développement de nouvelles formes institutionnelles d'exercice du pouvoir en Afrique ?
- Comment cela affectera-t-il par la suite la capacité de l'État à assurer la prestation de biens publics ?

Par ailleurs, les cas étudiés soulèveront inévitablement de nombreuses questions de contenu normatif.

- Comment ces initiatives récentes de réforme mettent-elles en cause la nature laïque de l'État ?
- Comment affectent-elles les changements de comportements ? Offrent-elles assez de raisons de vouloir améliorer l'égalité des sexes et les relations hommes-femmes ?

Publié par le **Programme Afrique : pouvoir et politique**, initiative de recherche quinquennale entreprise par un consortium d'organisations en France, au Ghana, au Niger, en Ouganda, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Le Programme APPP est financé par l'agence britannique du développement international (DfID) et le programme de développement irlandais Irish Aid. Pour plus de détails, voir www.institutions-africa.org

La religion et le secteur de l'éducation au Sahel

En effectuant une étude comparative des processus de réforme en matière de religion et d'éducation dans trois pays – le Niger, le Mali et le Sénégal – ce groupe de recherche aborde directement le genre de questions relatives au degré d'adéquation entre les institutions de l'État et les réalités socioculturelles africaines dont traite le programme Afrique : pouvoir et politique.

Dans tous les pays du Sahel à majorité musulmane, une réponse à la réalité de la mauvaise adéquation entre la prestation d'une éducation publique et les attentes de la société dans la période post-coloniale a été le développement, parallèlement au système public officiel, d'un vaste système éducatif informel d'inspiration religieuse, et créé largement pour répondre expressément aux limites du système éducatif de l'État.

Ces dernières années, un certain nombre de facteurs ont encouragé les pays de cette région à s'embarquer dans des expériences significatives de réformes de l'éducation, telle l'instauration de l'éducation religieuse dans les écoles publiques.

Par définition, « aller dans le sens des réalités sociales locales » en Afrique produira des résultats adhérant plus aux valeurs et attentes locales. Il est bien possible que ces dernières aillent à l'encontre d'autres valeurs présentées comme « internationales » ou « universelles » (et, en fait, d'origine habituellement occidentales). Nous estimons que non seulement ces questions sont inévitables, mais aussi qu'il est crucial de les soulever dans le cadre de l'APPP. S'il est hautement souhaitable d'aller « dans le sens des réalités sociales locales » lorsque cela produit des instructions plus fonctionnelles pour atteindre des résultats désirés, cela est peut-être discutable lorsque la capacité institutionnelle à mettre en œuvre des transformations souhaitées dans la société s'en trouve affaiblie. Trouver l'équilibre entre de tels avantages et inconvénients devrait ainsi être au cœur de tout jugement évaluatif des bienfaits de tout changement institutionnel donné pour le développement.

Pour plus de renseignements, visitez www.institutions-africa.org ou contactez les codirecteurs du Groupe de recherche sur la religion et l'éducation: **Professeur Leonardo Villalón** (villalon@ufl.edu) **Dr Mahaman Tidjani Alou** (mata@intnet.ne).